

Xtrackers S&P 500 Defensive Shareholder Yield UCITS ETF

Supplément du Prospectus

Le présent Supplément contient des informations sur le Xtrackers S&P 500 Defensive Shareholder Yield UCITS ETF (le « **Compartiment** »), un compartiment de Xtrackers (IE) plc (la « **Société** »), une société d'investissement de type ouvert, sous forme de société d'investissement à capital variable avec responsabilité séparée entre les compartiments, régie par le droit irlandais et autorisée par la Banque Centrale d'Irlande (la « **Banque Centrale** »).

Le présent Supplément fait partie intégrante du prospectus, ne doit pas être distribué sans être accompagné de celui-ci (hors destinataires précédents du prospectus de la Société daté du 15 juin 2023 (le « Prospectus »), et du premier addendum au Prospectus, daté du 1^{er} décembre 2023, (l'« Addendum »)), et doit être lu conjointement avec le Prospectus et l'Addendum.

Xtrackers (IE) plc

En date du 15 septembre 2025

INFORMATIONS IMPORTANTES

Le Compartiment est un ETF (fonds indiciel coté en bourse). Les Actions du Compartiment sont transférables en totalité aux investisseurs et seront cotées à des fins de négociation sur une ou plusieurs bourse(s).

CONDITIONS DES ACTIONS REPRÉSENTANT DES PARTICIPATIONS DANS LE COMPARTIMENT

Objectif d'Investissement

L'objectif d'investissement du Compartiment est de suivre la performance, avant commissions et charges, d'un indice conçu pour refléter la performance de sociétés américaines à forte capitalisation offrant des rendements élevés pour les actionnaires.

Politique d'Investissement

Pour tenter d'atteindre l'objectif d'investissement, le Compartiment adoptera une Politique d'Investissement Direct et visera à répliquer ou suivre la performance, avant commissions et charges, de l'indice S&P 500 Resilient Shareholder Yield Index (l'« **Indice de Référence** »), en détenant un portefeuille composé de titres de participation comprenant la totalité ou un nombre significatif des titres compris dans l'Indice de Référence (les « **Titres sous-jacents** »). De plus amples informations concernant l'Indice de Référence figurent à la section « Description générale de l'Actif sous-jacent ». Le Gestionnaire d'Investissement se réserve le droit d'exclure du portefeuille du Compartiment tout titre de l'Indice de Référence qui n'est pas conforme aux politiques ou normes du Gestionnaire d'Investissement (dont des exemples figurent dans le Prospectus à la rubrique « *Compartiments à Investissement Direct suivant une approche passive* »).

Le Compartiment est géré selon une approche passive et est un Compartiment à réplication complète (tel que décrit dans le Prospectus à la rubrique « *Compartiments à Investissement Direct suivant une approche passive* »). Des informations complètes sur la composition du portefeuille du Compartiment seront publiées quotidiennement sur le site internet www.Xtrackers.com.

Rien ne permet d'assurer que l'objectif d'investissement du Compartiment sera en réalité atteint.

Les Titres sous-jacents sont cotés ou négociés sur les marchés et bourses recensés en Annexe I du Prospectus et les Titres sous-jacents sont achetés par le Compartiment auprès d'un courtier ou d'une contrepartie négociant sur les marchés et bourses recensés en Annexe I du Prospectus.

Tel que décrit de façon plus détaillée à la section « Gestion efficace de portefeuille et instruments financiers dérivés » ci-après et dans le Prospectus, le Compartiment peut également investir dans des titres qui ne sont pas des composants de l'Indice de Référence et/ou dans des instruments financiers dérivés (« **IFD** ») relatifs à un ou des composant(s) de l'Indice de Référence, à des fins de gestion efficace de portefeuille, lorsque lesdits titres et/ou IFD présentent un profil risque/rendement similaire à celui de l'Indice de Référence, à un composant de l'Indice de Référence ou à un sous-ensemble de composants de l'Indice de Référence.

Le Compartiment peut investir dans des actifs liquides à titre accessoire qui peuvent inclure des dépôts garantis et/ou non garantis et/ou des parts ou actions d'autres OPCVM ou d'autres organismes de placement collectif qui poursuivent une stratégie de marché monétaire/numéraire ou qui sont liés à l'Indice de Référence ou des composants de l'Indice de Référence.

Les investissements et actifs liquides que le Compartiment peut détenir à titre accessoire seront évalués, avec les éventuelles commissions et charges, par l'Agent Administratif à chaque Jour d'Évaluation pour déterminer la Valeur Liquidative du Compartiment conformément aux règles spécifiées dans le corps du Prospectus.

La valeur des Actions du Compartiment est liée à l'Indice de Référence, dont la performance peut évoluer à la hausse comme à la baisse. Les investisseurs doivent dès lors être conscients que la valeur de leur investissement est susceptible tant de se déprécier que de s'apprécier et doivent accepter le fait que rien ne garantit qu'ils récupéreront leur investissement initial. Le rendement perçu par les Actionnaires dépendra de la performance de l'Indice de Référence.

Le Compartiment n'a pas de Date Finale de Rachat. Cependant, les Administrateurs peuvent décider de liquider le Compartiment conformément aux conditions précisées dans le Prospectus et/ou les Statuts.

Gestion efficace de portefeuille et Instruments financiers dérivés

Le Compartiment peut utiliser des techniques et des instruments liés aux valeurs mobilières, le cas échéant, conformément aux conditions et aux limites préconisées par la Banque centrale et aux conditions stipulées dans le Prospectus et le présent Supplément en matière de gestion efficace de portefeuille.

Le Compartiment peut également investir dans des IFD sous réserve des conditions et limites préconisées par la Banque centrale à des fins de gestion efficace de portefeuille et tel que décrit dans le Prospectus. Pour plus de détails sur les IFD que le Compartiment peut utiliser, veuillez vous reporter à la section intitulée « Utilisation d'instruments dérivés par les Compartiments à Investissement Direct », qui est énoncée dans le Prospectus.

La Société utilise un processus de gestion de risque qui lui permet d'évaluer précisément, de surveiller et de gérer à tout moment les risques liés aux positions du Compartiment sur les IFD, ainsi que leur contribution au profil de risque global du portefeuille d'actifs du Compartiment. Sur simple demande, la Société transmettra des informations complémentaires aux Actionnaires concernant les méthodes utilisées pour gérer les risques, y compris les limites quantitatives appliquées et toute évolution récente des caractéristiques de risque et de rendement des principales catégories d'investissement du Compartiment concerné.

Calcul du Risque Global

Le Compartiment utilisera l'approche par les engagements pour évaluer le risque global du Compartiment et veiller à ce que le recours aux instruments dérivés par le Compartiment reste dans les limites spécifiées par la Banque Centrale. Le risque global sera calculé quotidiennement. Bien que le Compartiment puisse recourir à l'effet de levier au moyen des IFD, tout effet de levier ne dépassera pas 100 % de la Valeur Liquidative du Compartiment.

Restrictions d'Investissement

Les restrictions d'investissement générales précisées dans la section « Restrictions d'Investissement » du Prospectus s'appliquent au Compartiment.

En outre, le Compartiment investira au maximum 10 % de ses actifs en parts ou actions d'autres OPCVM ou d'autres organismes de placement collectif afin de conserver son éligibilité aux investissements à l'actif des OPCVM régis par la Directive sur les OPCVM.

Les Administrateurs pourront imposer d'autres restrictions d'investissement en tant que de besoin, sous réserve qu'elles soient compatibles ou dans l'intérêt des Actionnaires, afin de se conformer aux lois et réglementations des pays où se trouvent ces Actionnaires. Les restrictions d'investissement concernées seront incluses dans un Supplément mis à jour.

Emprunt

La Société peut emprunter, pour le compte du Compartiment, jusqu'à 10 % maximum de la Valeur Liquidative du Compartiment, à condition que cet emprunt soit provisoire. Les actifs du Compartiment peuvent être grevés en garantie pour ces emprunts.

Avertissement particulier en matière de risque

Les investisseurs sont priés de noter que le Compartiment ne bénéficie d'aucune garantie ou protection du capital et que le capital investi n'est ni protégé ni garanti. Les investisseurs engagés dans ce Compartiment doivent être aptes et disposés à subir des pertes pouvant aller jusqu'à la totalité des sommes investies.

Focus sur un facteur

L'Indice de Référence se base sur l'indice S&P 500 Index (l'« **Indice Parent** ») et sélectionne des titres qui renforcent l'exposition au facteur de rendement en dividendes, tel que décrit plus en détail dans la section « Description générale de l'Indice de Référence ».

En raison de l'importance accordée au facteur de rendement en dividendes de l'Indice de Référence, les investisseurs doivent avoir les connaissances et l'expérience nécessaires pour comprendre à quel moment les conditions de marché favoriseraient une approche axée sur les dividendes ou à quel moment il peut s'avérer plus approprié d'investir dans d'autres stratégies.

En raison de l'importance accordée au facteur de rendement en dividendes de l'Indice de Référence, la performance et les composants de l'Indice de Référence, et donc du Compartiment, peuvent différer sensiblement de ceux de l'Indice Parent.

Concentration de l'Indice de Référence

L'Indice de Référence est exclusivement composé de titres d'un seul pays. L'évolution politique ou économique d'un pays peut par conséquent avoir une incidence négative sur la performance de l'Indice de Référence et le portefeuille de valeurs mobilières et d'actifs éligibles détenus par le Compartiment.

Les investisseurs seront également exposés à certains autres risques décrits à la section « Facteurs de Risque » du Prospectus.

Profil de l'Investisseur Type

Les investisseurs potentiels dans le Compartiment doivent s'assurer qu'ils comprennent pleinement la nature du Compartiment, ainsi que la mesure de leur exposition aux risques associés à l'investissement dans le Compartiment et doivent étudier s'il est opportun pour eux d'investir dans le Compartiment.

L'investissement dans le Compartiment peut être adapté aux investisseurs disposant de connaissances et d'expérience en matière de placement dans ce type de produit financier, et qui comprennent et sont en mesure d'évaluer sa stratégie et ses caractéristiques pour prendre une décision d'investissement éclairée. Étant donné que le Compartiment vise des rendements élevés et durables pour les actionnaires, et qu'il peut donc être plus résilient pendant les périodes de volatilité plus élevée et/ou de conditions de marché tendues, il peut convenir à titre d'investissement défensif au sein d'un portefeuille diversifié. En outre, ils doivent disposer d'un flux de trésorerie libre et disponible à des fins d'investissement et chercher à acquérir une exposition aux titres qui composent l'Indice de Référence. Comme la Valeur Liquidative par Action du Compartiment peut fluctuer et que sa valeur peut baisser, l'investissement dans le Compartiment doit être considéré comme adapté pour les investisseurs recherchant un rendement à moyen ou long terme. Cependant, les investisseurs potentiels doivent être préparés et disposés à subir des pertes pouvant aller jusqu'à la totalité des sommes investies.

Le Prospectus comprend des déclarations en matière de fiscalité liée au droit et aux pratiques en vigueur dans la juridiction concernée à la date de rédaction du Prospectus. Les déclarations ne donnent que des orientations générales aux investisseurs potentiels et aux Actionnaires et ne constituent pas un conseil juridique ou fiscal à leur intention. Il est par conséquent conseillé aux Actionnaires et investisseurs potentiels de consulter leurs conseillers professionnels concernant tout investissement dans le Compartiment, en particulier eu égard à leur situation fiscale et à leur taux d'imposition, qui peut évoluer dans le temps.

Politique en matière de Dividendes

Le Compartiment n'envisage pas de verser de dividendes.

Informations générales liées au Compartiment

Devise de base	USD.
Heure limite d'acceptation	Désigne 16 h 30 (heure de Dublin) lors du Jour de Transaction concerné.
Période de souscription Initiale	La Période de souscription initiale pour les Actions de Catégorie « 1C » débutera à 9 h 00 le 16 septembre 2025 pour se clôturer à 16 h 30 (heure de Dublin) le 13 mars 2026 ou toute autre date que les Administrateurs peuvent déterminer et notifier préalablement à la Banque centrale.
Classification des fonds (InvStG)	Fonds d'actions, pourcentage cible minimum de 80 %.
Montant minimum du Compartiment	50 000 000 USD.
Jour de Règlement	Désigne jusqu'à neuf Jours de Règlement après le Jour de Transaction ¹ .

¹ Si un Marché important est fermé à la négociation ou au règlement tout Jour de Règlement durant la période comprise entre le Jour de Transaction donné et la date de règlement prévue (incluse), et/ou que le règlement dans la devise de base du Compartiment n'est pas disponible à la date de règlement prévue, les délais de règlement indiqués dans le présent Supplément peuvent être reportés sous réserve de la limite réglementaire portant sur les périodes de règlement, qui est égale à 10 Jours ouvrables à compter de l'Heure limite d'acceptation. La Société de Gestion peut déterminer d'autres heures à sa discrétion, qui seront communiquées sur le site Internet www.Xtrackers.com.

Prêt de titres Non.

Marché important Désigne un Marché important à réplcation directe.

Transparence dans le cadre du SFDR Le Compartiment ne promeut pas de caractéristiques environnementales ou sociales et n'a pas d'objectif d'investissement durable ni de réduction des émissions de carbone. Par conséquent, le Compartiment publie les informations conformément à l'Article 6 du SFDR. Veuillez vous reporter à la section intitulée « Publication d'informations en matière de durabilité dans le cadre du SFDR et du Règlement Européen sur la Taxinomie » figurant dans le Prospectus pour de plus amples informations concernant les risques en matière de durabilité, leur intégration par la Société de Gestion et leur impact sur le Compartiment.

Description des Actions

	« 1C »
Code ISIN	IE000SRQBBT6
Numéro d'identification allemand des titres (WKN)	DBX0XB
Devise	USD
Prix d'Émission Initial	Le Prix d'Émission Initial correspondra à une fraction adéquate du cours de clôture de l'Indice de Référence à la Date de Lancement. La Date de Lancement sera le dernier jour de la Période de souscription initiale. Le Prix d'Émission Initial est disponible auprès de l'Agent Administratif.
Date de Lancement	À déterminer par le Conseil d'Administration. La Date de Lancement sera disponible auprès de l'Agent Administratif et sur le site internet : www.Xtrackers.com
Montant Minimum d'Investissement Initial	50 000 USD
Montant Minimum d'Investissement Supplémentaire	50 000 USD
Montant Minimum de Rachat	50 000 USD
Catégorie d'Actions couverte contre le Risque de Change	Non

Commissions et Charges

Catégorie	« 1C »
Commission de Société de Gestion	Jusqu'à 0,13 % par an
Commission de Plateforme	Jusqu'à 0,12 % par an
Commission Globale	Jusqu'à 0,25 % par an
Frais de Transaction du Marché Primaire	Applicables
Frais de Transaction	Applicables
Degré anticipé d'Écart de suivi	Jusqu'à 1,00 % par an

La présente section, intitulée « Commissions et Charges », doit être lue conjointement à celle intitulée « Commissions et Charges » dans le Prospectus.

DESCRIPTION GÉNÉRALE DE L'ACTIF SOUS-JACENT

La présente section dresse un aperçu de l'Indice de Référence. Elle résume les caractéristiques principales de l'Indice de Référence et n'en constitue pas une description exhaustive. En cas de divergence entre le résumé de l'Indice de Référence dans la présente section et la description complète de celui-ci, la description complète prévaudra. Les informations concernant l'Indice de Référence sont disponibles sur le site Internet mentionné ci-dessous à la section « Informations Complémentaires ». Ces informations peuvent varier en tant que de besoin et les modifications seront décrites sur ledit site Internet.

Description générale de l'Indice de Référence

L'Indice de Référence se base sur l'Indice Parent, administré par S&P Dow Jones Indices LLC (l'« **Administrateur de l'Indice** »). L'Indice Parent vise à refléter la performance des actions de 500 sociétés représentant les principaux secteurs américains.

L'Indice de Référence vise à mesurer la performance d'un nombre cible de 100 sociétés présentant des rendements élevés et durables pour les actionnaires provenant des composants de l'Indice Parent.

Les sociétés de l'Indice Parent qui répondent à certains critères d'éligibilité, y compris, sans s'y limiter, avoir une « Note composite », un rendement positif pour les actionnaires inférieur à un certain seuil et ne pas être classées dans certains secteurs selon la norme Global Industry Classification Standard (GICS®) (comme décrit plus en détail dans la section « Éligibilité à l'Indice » de la méthodologie de l'Indice), sont éligibles à l'inclusion dans l'Indice de Référence (l'« **Univers éligible** »). Les sociétés de l'Univers éligible sont classées par ordre de rendement pour les actionnaires et les 50 % de sociétés les mieux classées sont sélectionnées. Ces sociétés sont ensuite classées selon leur Note composite (qui tient compte des caractéristiques suivantes : flux de trésorerie disponible sur la dette, rendement sur fonds propres, rendement pour les actionnaires et croissance soutenue du rendement du capital des actionnaires) et les sociétés les mieux classées sont sélectionnées pour être incluses dans l'Indice de Référence jusqu'à atteindre un nombre cible de 100.

L'Indice de Référence est réexaminé et rééquilibré chaque semestre, mais peut également l'être à tout autre moment afin de refléter certains événements, par exemple les fusions ou acquisitions. À chaque rééquilibrage, l'Indice de Référence pondère les composants selon le rendement pour les actionnaires multiplié par la capitalisation boursière ajustée au flottant, sous réserve de certaines contraintes de pondération des titres et de pondération sectorielle.

L'Indice de Référence est un indice de rendement total net. Un indice de rendement total net calcule la performance des composants de l'indice en considérant que tous les dividendes et distributions sont réinvestis après déduction de toutes les retenues à la source applicables.

L'Indice de Référence est calculé en temps réel en dollars américains.

Informations Complémentaires

Des informations supplémentaires sur l'Indice de Référence, son calcul et les règles relatives à sa révision et son rééquilibrage périodiques ainsi que sur la méthodologie générale à l'origine des indices S&P sont disponibles à l'adresse <https://www.spglobal.com/en> et la composition de l'Indice est disponible à l'adresse <https://www.spglobal.com/spdji/en/supplemental-data/europe/>.

S&P Dow Jones Indices LLC a reçu une autorisation en tant qu'administrateur de l'indice de référence pour l'Indice et est inscrite au registre des administrateurs et des Indices de référence tenu par l'AEMF conformément au Règlement sur les Indices de Référence.

IMPORTANT

L'indice « S&P 500 Resilient Shareholder Yield Index » est un produit de S&P Dow Jones Indices LLC ou de ses sociétés affiliées (« **SPDJI** ») et fait l'objet d'une licence d'utilisation accordée à Xtrackers S&P 500 Defensive Shareholder Yield UCITS ETF. S&P®, S&P 500®, US 500, The 500, iBoxx®, iTraxx® et CDX® sont des marques déposées de S&P Global, Inc. ou de ses sociétés affiliées (« **S&P** ») ; Dow Jones® est une marque déposée de Dow Jones Trademark Holdings LLC (« **Dow Jones** ») et ces marques font l'objet d'une licence d'utilisation accordée à SPDJI et d'une sous-licence à certaines fins accordée à Xtrackers S&P 500 Defensive Shareholder Yield UCITS ETF. Il n'est pas possible d'investir directement dans un indice. Xtrackers S&P 500 Defensive Shareholder Yield UCITS ETF n'est ni promu, ni soutenu, ni vendu, ni sponsorisé par SPDJI, Dow Jones, S&P, ou par l'une de leurs sociétés affiliées respectives (collectivement, « **S&P Dow Jones Indices** »). S&P Dow Jones Indices n'émet aucune garantie ou déclaration, expresse ou implicite, aux détenteurs de Xtrackers S&P 500 Defensive Shareholder Yield UCITS ETF ou à tout autre membre du public quant au caractère recommandable d'un investissement dans des titres en général, ou dans le Xtrackers S&P 500 Defensive Shareholder Yield UCITS ETF en particulier, ni concernant l'aptitude de l'indice S&P 500 Resilient Shareholder Yield Index à refléter la performance générale du marché. Les performances passées d'un indice ne sont ni une indication ni une garantie de résultats futurs. La seule relation entre S&P Dow Jones Indices et Xtrackers S&P 500 Defensive Shareholder Yield UCITS ETF en ce qui concerne l'indice S&P 500 Resilient Shareholder Yield Index porte sur l'octroi de licence de l'indice et sur certaines marques commerciales, marques de service et/ou noms commerciaux de S&P Dow Jones Indices et/ou de ses concédants. L'indice S&P 500 Resilient Shareholder Yield Index est défini, composé et calculé par S&P Dow Jones Indices sans tenir compte de Xtrackers S&P 500 Defensive Shareholder Yield UCITS ETF. S&P Dow Jones Indices n'a aucune obligation de prendre en compte les besoins de Xtrackers S&P 500 Defensive Shareholder Yield UCITS ETF ou des détenteurs de Xtrackers S&P 500 Defensive Shareholder Yield UCITS ETF lors de la définition, de la composition ou du calcul de l'indice S&P 500 Resilient Shareholder Yield Index. S&P Dow Jones Indices décline toute obligation ou responsabilité eu égard à l'administration, la commercialisation ou la négociation de Xtrackers S&P 500 Defensive Shareholder Yield UCITS ETF. Rien ne permet d'assurer que les produits de l'investissement basés sur l'indice S&P 500 Resilient Shareholder Yield Index reflèteront précisément la performance de l'indice ou apporteront des retours sur investissement positifs. S&P Dow Jones Indices LLC n'est ni un conseiller en investissement, ni un conseiller en négociation de matières premières, ni un opérateur de pool de matières premières, ni un courtier-négociant, ni un fiduciaire, ni un « promoteur » (au sens de l'Investment Company Act de 1940, telle qu'amendée), ni un « expert » au sens du titre 15 § 77k(a) du Code des États-Unis, ni un conseiller fiscal. L'inclusion d'un titre, d'une matière première, d'une cryptomonnaie ou de tout autre actif au sein d'un indice ne constitue pas une recommandation de S&P Dow Jones Indices d'acheter, de vendre ou de détenir ce titre, cette matière première, cette cryptomonnaie ou tout autre actif, et elle ne saurait être considérée comme un conseil en investissement ou en négociation de matières premières.

S&P DOW JONES INDICES NE GARANTIT PAS LE CARACTÈRE APPROPRIÉ, PRÉCIS, OPPORTUN ET/OU EXHAUSTIF DE L'INDICE S&P 500 RESILIENT SHAREHOLDER YIELD INDEX OU DE TOUTE DONNÉE CONNEXE, NI DE TOUTE COMMUNICATION Y RELATIVE, Y COMPRIS MAIS SANS S'Y LIMITER DE NATURE ORALE OU ÉCRITE (Y COMPRIS PAR VOIE ÉLECTRONIQUE). S&P DOW JONES INDICES NE PEUT ÊTRE TENU POUR RESPONSABLE DE TOUT RETARD, ERREUR OU OMISSION EN LIEN AVEC LES ÉLÉMENTS SUSVISÉS. S&P DOW JONES INDICES N'ÉMET AUCUNE GARANTIE EXPRESSE OU IMPLICITE QUANT AU CARACTÈRE COMMERCIALISABLE OU À L'ADÉQUATION À UN USAGE PARTICULIER DES RÉSULTATS OBTENUS PAR XTRACKERS S&P 500 DEFENSIVE SHAREHOLDER YIELD UCITS ETF, LES DÉTENTEURS DE XTRACKERS S&P 500 DEFENSIVE SHAREHOLDER YIELD UCITS ETF, OU TOUTE AUTRE PERSONNE PHYSIQUE OU MORALE, EU ÉGARD À L'UTILISATION DE L'INDICE S&P 500 RESILIENT SHAREHOLDER YIELD INDEX OU DE TOUTE DONNÉE Y AFFÉRENTE. SANS PRÉJUDICE DE CE QUI PRÉCÈDE ET DANS AUCUNE CIRCONSTANCE, S&P DOW JONES INDICES NE PEUT ÊTRE TENU POUR RESPONSABLE DE TOUT PRÉJUDICE DIRECT, INDIRECT, SPÉCIAL, CONSÉQUENT, DOMMAGE PUNITIF OU AUTRE, Y COMPRIS MAIS SANS S'Y LIMITER LE MANQUE À GAGNER, QU'IL AIT OU NON EU CONNAISSANCE DE LA POSSIBILITÉ D'UN TEL PRÉJUDICE OU DOMMAGE NOTAMMENT EN MATIÈRE DE RESPONSABILITÉ CONTRACTUELLE OU DÉLICTELLE, DE RESPONSABILITÉ SANS FAUTE OU AUTREMENT. S&P DOW JONES INDICES N'A PAS EXAMINÉ, PRÉPARÉ NI CERTIFIÉ UNE QUELCONQUE PARTIE DE LA DÉCLARATION D'ENREGISTREMENT DU PRODUIT, DU PROSPECTUS OU DE TOUT AUTRE DOCUMENT D'OFFRE DU TITULAIRE DE LICENCE, ET N'A PAS DE CONTRÔLE SUR CEUX-CI. IL N'EXISTE AUCUN TIERS BÉNÉFICIAIRE EN VERTU D'UN QUELCONQUE ACCORD, CONTRAT OU ARRANGEMENT ENTRE S&P DOW JONES INDICES ET XTRACKERS S&P 500 DEFENSIVE SHAREHOLDER YIELD UCITS ETF, AUTRES QUE LES CONCÉDANTS DE S&P DOW JONES INDICES.